



Service public de Wallonie



Colloque
EXPERTS de la MOBILITÉ
Louvain-la-Neuve – 23 novembre 2018

Itinéraires structurants et petites voiries

Le Réseau communal de mobilité douce
de CHAUDFONTAINE

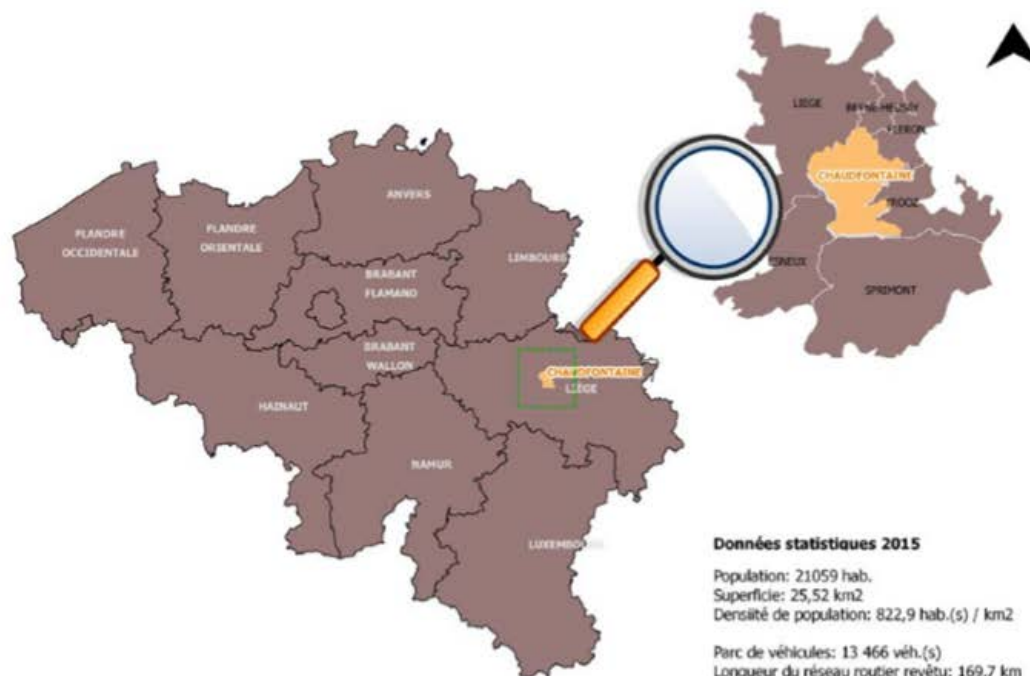
Plan de l'exposé



- Brève présentation de la commune de Chaudfontaine
- Le réseau communal de mobilité douce
(*axes structurants et petites voiries*)
- Conclusions

Brève présentation de la commune de Chaudfontaine

Chaudfontaine est une commune de la Région wallonne, située à proximité du centre géographique de la province de Liège.
Elle est entourée par les communes de Beyne-Heusay, Esneux, Fléron, Liège, Sprimont et Trooz.



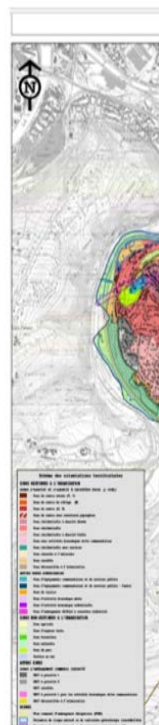
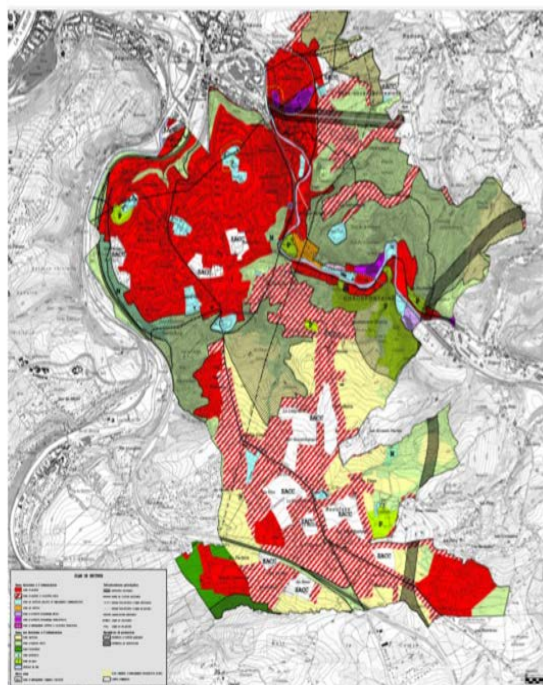


Commune semi-urbaine et semi-rurale assurant une zone tampon entre Liège et la porte des Ardennes (6 communes voisines).

Zone de police SECOVA

2.556 ha - 20.927 habitants au 1er janvier 2018

Particularités locales: sources thermales et minérales et sites calaminaires (Natura 2000)



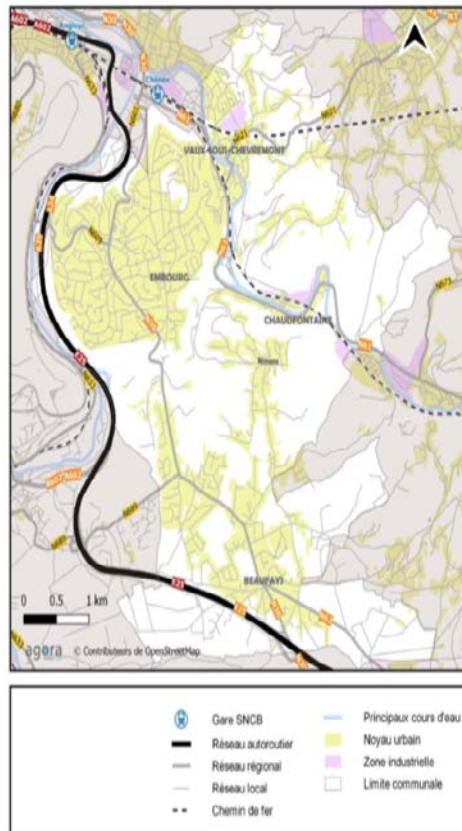
Aménagement du territoire

Zones destinées à
l'urbanisation : 1253,88 ha
(49,05 %)

Zones non destinées à
l'urbanisation : 1157,35 ha
(45,28 %)

Zones d'aménagement
communal concerté (ZACC):
144,94 ha (5,67 %)

Mobilité



140 Km de voiries communales
et 9 Km de voiries régionales

Autoroute E25 (7 km)(sorties
desservant Embourg et Beaufays)

Ligne de chemin de fer Liège –
Verviers (point d'arrêt à
Chaudfontaine) et ligne TGV Liège -
Cologne

9 lignes de bus TEC

Réseau communal de mobilité douce
15 promenades pédestres + GR
3 circuits VTT balisés
RAVeL (ligne 38)

Le réseau communal de mobilité douce



Réponse à l'**appel à candidature** lancé par le SPW et l'ASBL Sentiers.be.

Atlas des voiries vicinales numérisé
(convention avec la Province de Liège)

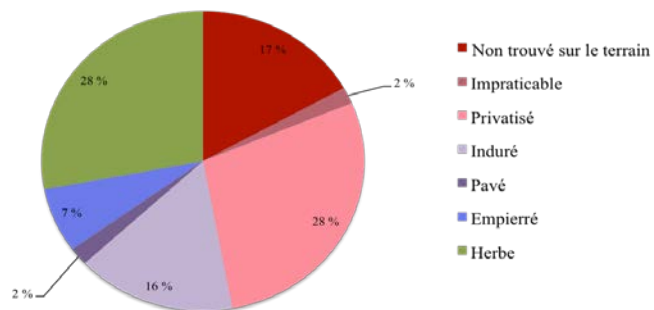
Commune pilote en 2011 avec Yvoir et Ohey pour développer un réseau communal de mobilité douce
(subvention régionale et fonds propre: ± 11.000 €)



Cartographie et méthodologie de travail (*ASBL Sentiers.be*)

Inventaire de terrain (170 km) en 2012 et proposition des itinéraires en 2013 par la participation et concertation citoyenne (*PCDN, CCATM, habitants, écoles, commerçants, ...*), avec l'appui de la commune (CEMs) et l'ASBL Sentiers.be.

Inventaire de terrain (170 km)

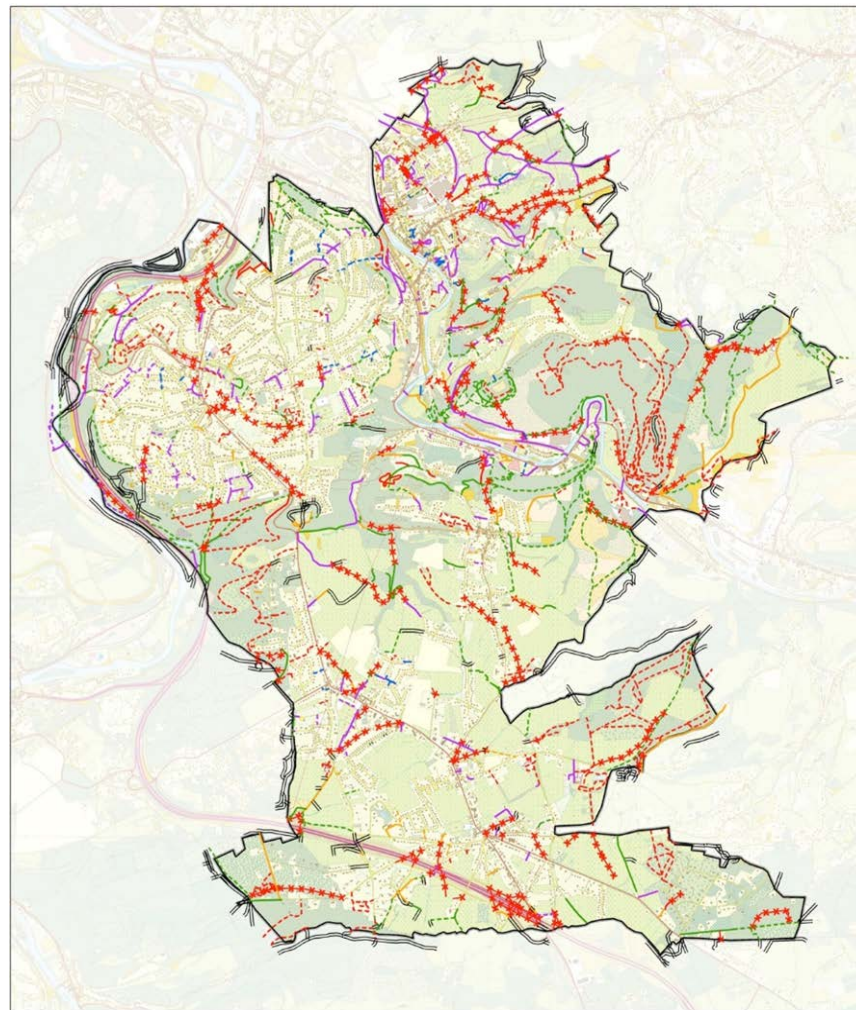


Inventaire de terrain (2012)

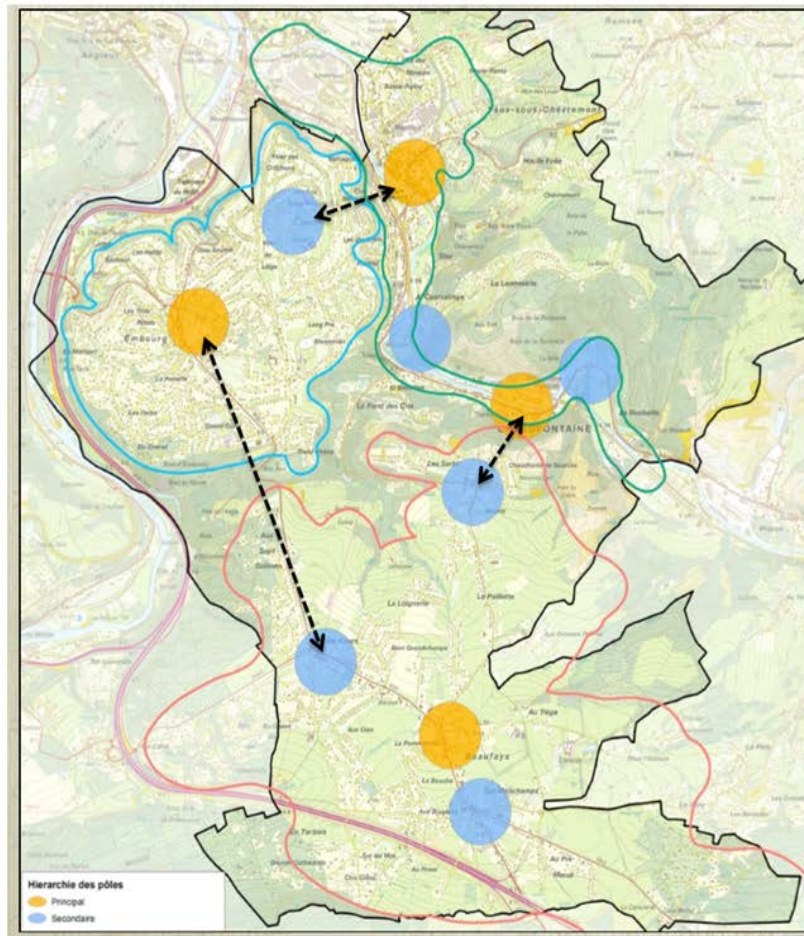
- ✂✂✂ Non trouvé sur le terrain
- Impraticable
- - - Privé ou privatisé
- Chemin empierré
- Chemin en terre/herbe
- Chemin induré
- Chemin pavé
- - - Sentier terre/herbe
- - - Sentier induré
- Information manquante

Entraves et autres particularités

- Passage inondé / passage de rivière
- Végétation envahissante
- Passage dans une pâture
- Chemin labouré ou cultivé
- Signe de privatisation (barrière, panneau,...)
- Ornières, passage boueux
- Fossé / éboulement
- Dépôt divers
- Barrière ouverte ou ouvrable
- Autre
- Particularité linéaire (description sur carte)



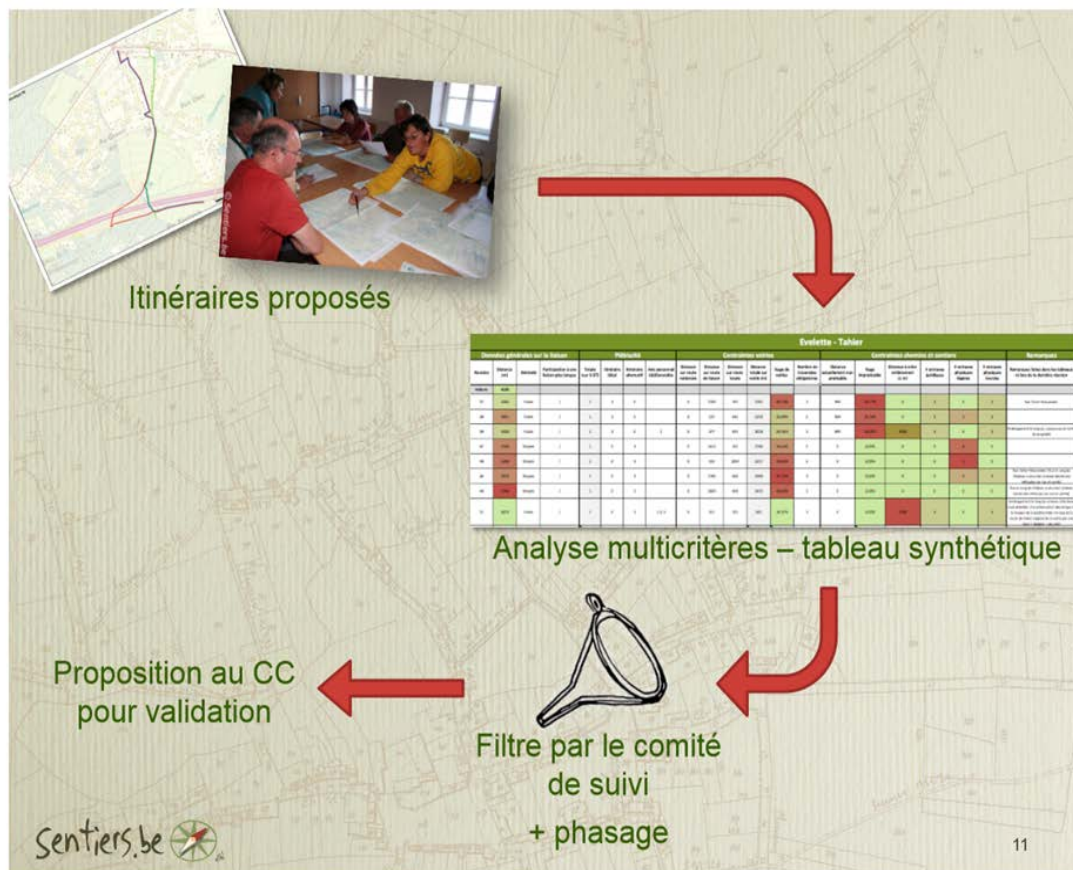
Identification de bassins de vie et de pôles d'attractivité



Bassins de vie :

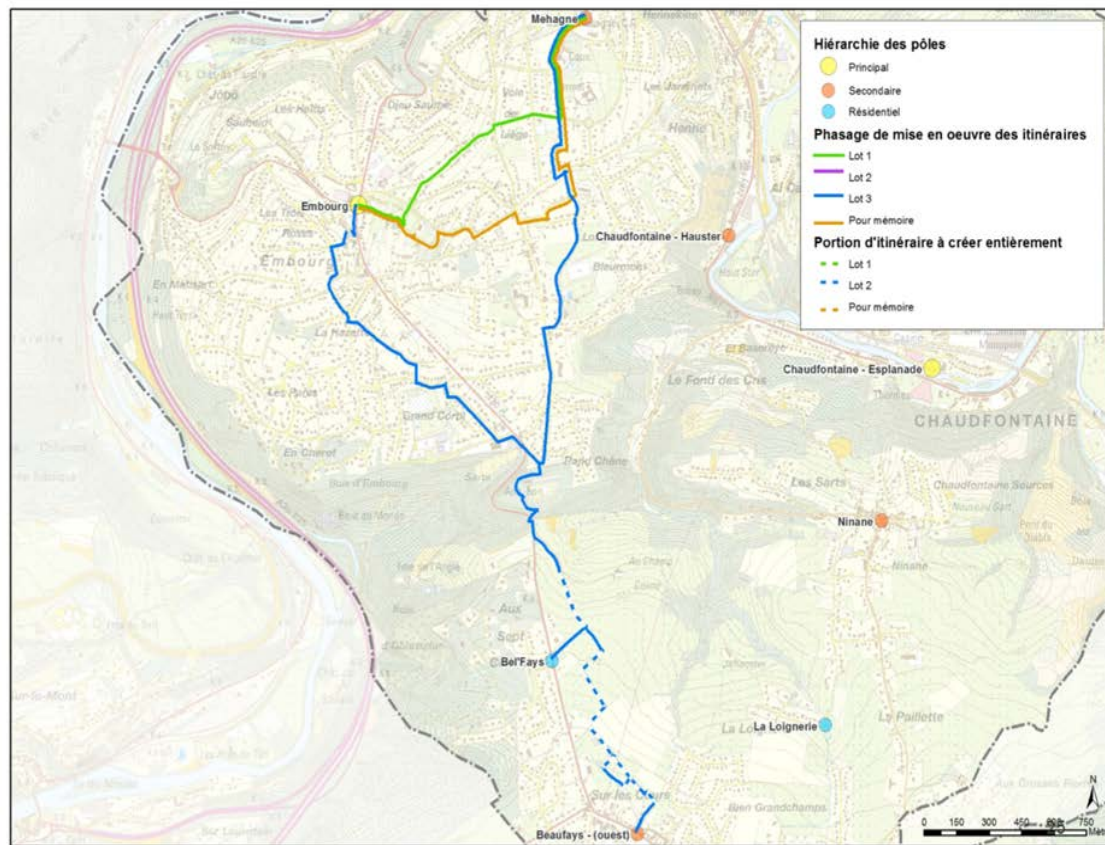
- Fonction du relief
- Distance adaptée à une mobilité quotidienne
- Pôles résidentiels reliés aux pôles principaux et aux pôles secondaires les plus proches
- Connexions entre zones

Participation citoyenne (réunions par village avec l'appui de l'ASBL Sentiers.be et la Cellule Mobilité)

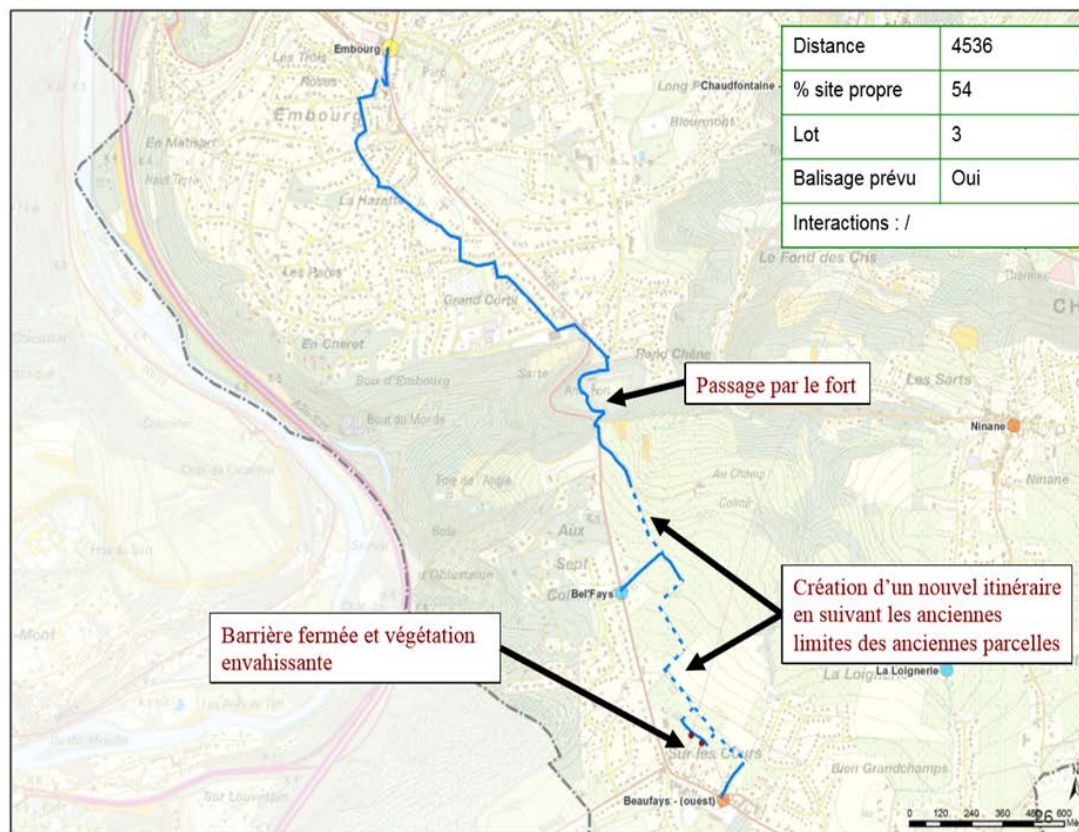


40 itinéraires proposés pour rejoindre les pôles et 14 liaisons nécessaires (45 km) : phasage

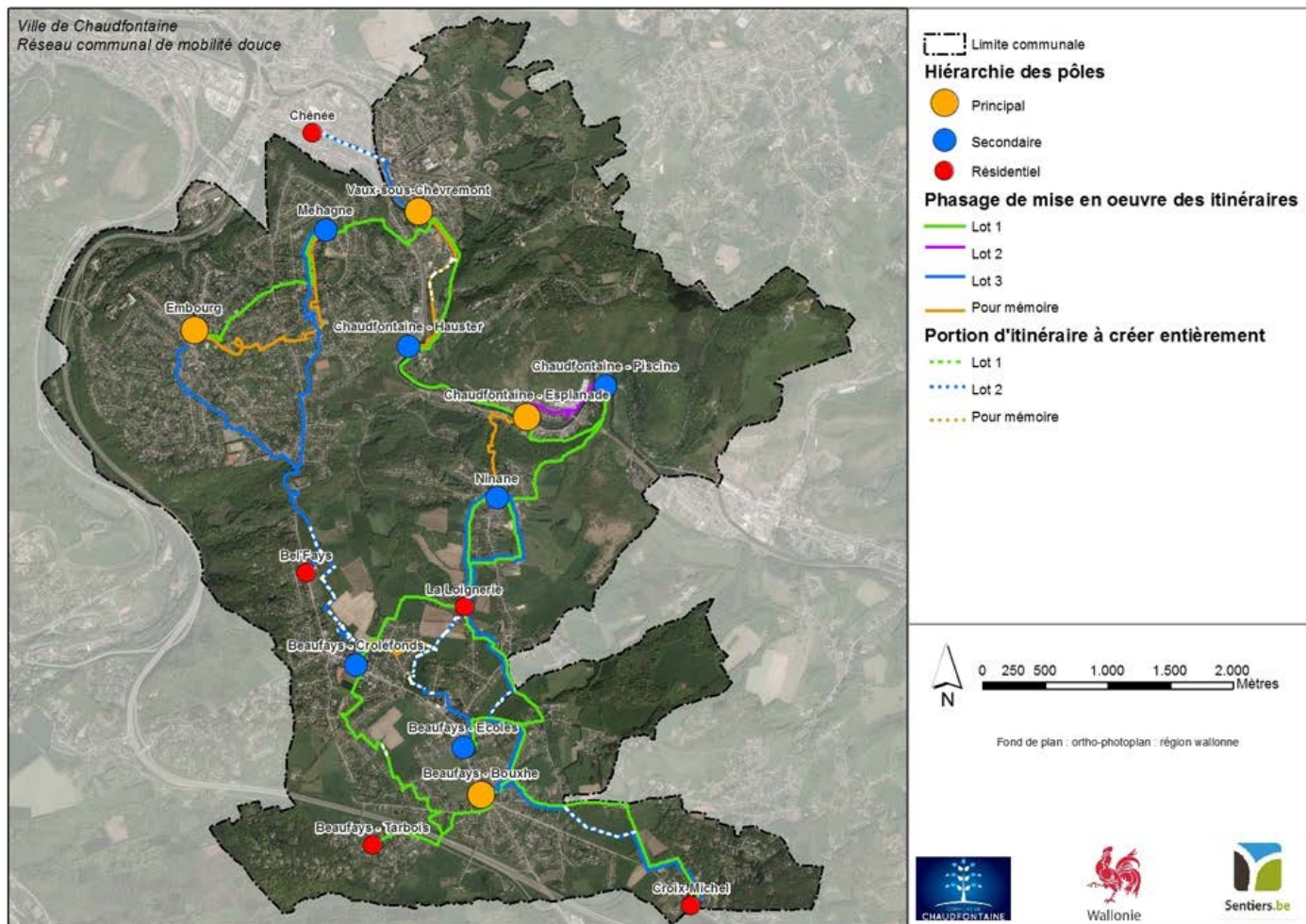
Liaisons vers Embourg - Mehagne



Beaufays W - Embourg



Validation du Réseau communal de mobilité douce (45 km) par le Conseil communal en avril 2013 en même temps que la décision de se lancer dans un Plan communal de mobilité



Balisage et inauguration du réseau en 2013 (Semaine de la mobilité) : phasage sur 6 ans



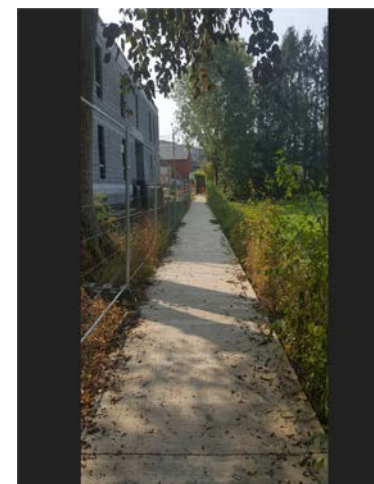
et être protégée par des droits d'auteur.



Prix obtenus pour le réseau communal de mobilité douce

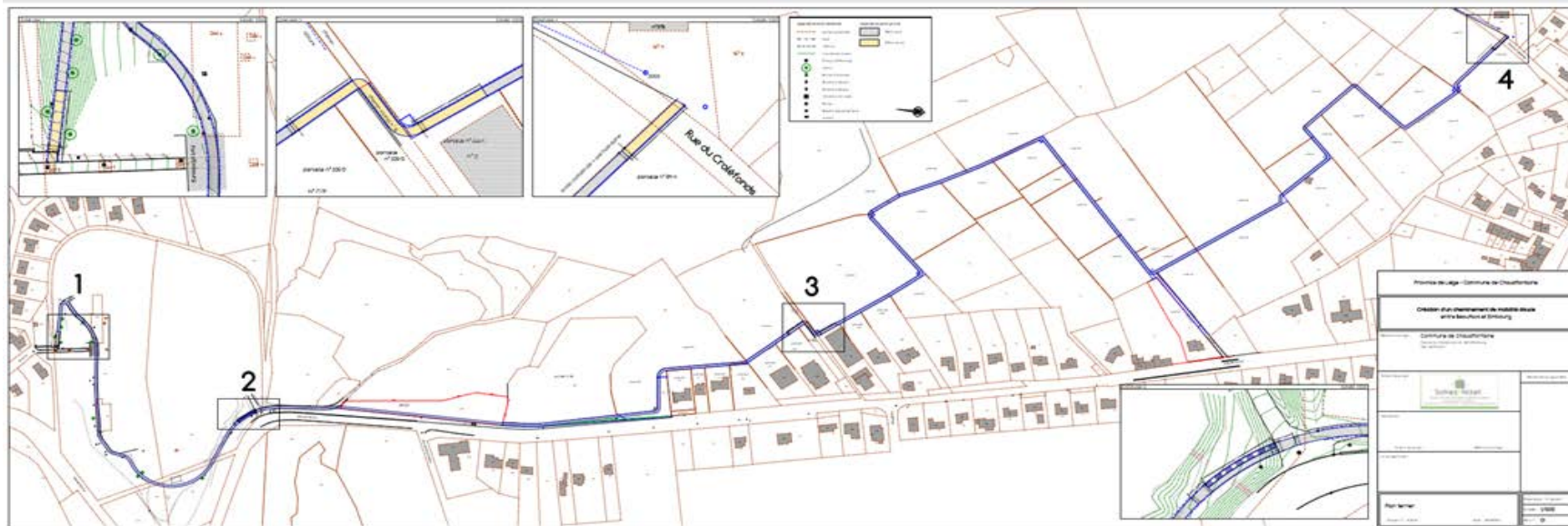


Label « Commune pédestre » et Prix « Basket d'Or » 2018 (réalisations concrètes)



Du concret sur le terrain

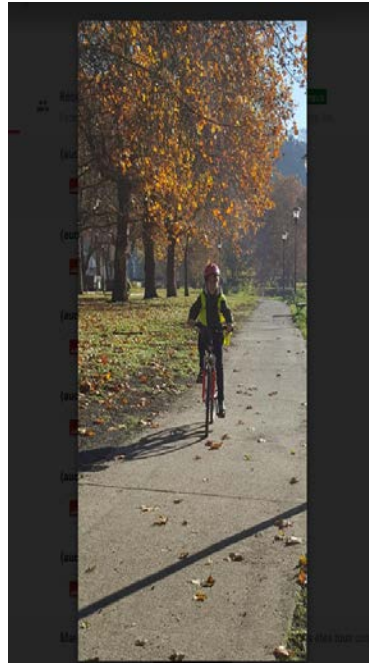
Acquisitions foncières et aménagements de cheminements de mobilité douce indurés : charges urbanistiques, appel à projets (subvention régionale) ou sur fonds propre.



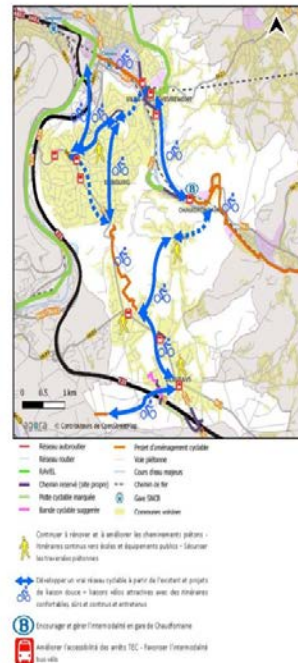
Connexion du réseau communal de mobilité douce avec des projets structurants régionaux et supracommunaux : passerelle cyclo-piétonne sur la Vesdre, liaison gare de Chaudfontaine – gare de Trooz, schéma directeur cyclable de la Province de Liège (points-nœuds), etc.



Promotion du réseau : semaine de la mobilité, semaine des sentiers, brevet du cycliste, EMSR, etc.



Le réseau en lien avec des outils de planification (PCM et PUM)



Conclusions



Le **réseau communal de mobilité douce** de Chaudfontaine résulte de l'aboutissement d'un **projet citoyen** qui, durant plusieurs mois, a amené la population, la commune et l'ASBL Sentiers.be à réfléchir à des **itinéraires adéquats** d'un **maillage structuré** permettant de relier entre eux les villages et quartiers aux différents pôles d'attractivité (écoles, centres sportifs, ...) et autres lieux de vie de la commune.



Merci de votre attention.

Stéphan PONCELET
Chef de bureau Éco-conseiller
Conseiller en Mobilité

Commune de CHAUDFONTAINE
Service Environnement et Cellule communale de Mobilité

Avenue du Centenaire, 14
4053 Chaudfontaine (Embourg)

Tél. : 04 361 54 76 (67) – Fax : 04 361 55 40
Courriel : stephan.poncelet@chaudfontaine.be